

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
	29.09.2014	19:24		DJSC	
Annule et remplace					

<b>Auteur(s):</b> Groupe PopVertsSol	<b>Lié à:</b>
<b>Titre:</b> Loi portant modification de la loi sur le statut de la fonction publique (LSt) (protection contre les congés)	ad 13.138/142
<p><b>Contenu:</b></p> <p>Art. 48, al. 2</p> <p><sup>2</sup>Sinon, l'autorité de nomination prononce le renvoi du titulaire de fonction publique et lui notifie la décision moyennant un préavis de trois mois pour la fin d'un mois. <i>L'article 12bis s'applique par analogie.</i></p>	
<p><b>Motivation (facultatif):</b></p>	

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Autres signataires (nom, prénom)	
Veronika Pantillon	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

**ENVOYER**